



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

industrie

Question écrite n° 102969

Texte de la question

À la suite de la mise en place par la Commission européenne en 2005 du groupe de travail « CARS 21 » qui a pour objectif de proposer une approche réglementaire pour favoriser à la fois un développement durable de l'industrie automobile et une amélioration de la compétitivité sur le marché mondial, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à l'industrie de bien vouloir lui préciser le calendrier de mise en oeuvre des recommandations formulées par ce groupe.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102969

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9277